

25 Je souhaiterais que la section A - Parcelles 1096 et 1097
deviennent constructibles car il y a un mûrier en face et
une à côté. De plus, la parcelle 1096 dispose déjà d'un
calançon équipé de l'eau courante et de l'électricité.

5/08/2019

PJ n° 17

M. M. TIRKARD (BORIE)